

2014/6281 - ARRONDISSEMENTS EN FETE - SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - APPROBATION DE CONVENTIONS TYPES (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 janvier 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Le présent rapport a pour objet le soutien à 6 projets festifs portés par les associations suivantes : les Amis du Lien (2<sup>e</sup>), le Comité d'Intérêt Local Sud Presqu'île-Confluence (2<sup>e</sup>), Montchat en Fête (3<sup>e</sup>), le Comité des Fêtes de la Croix-Rousse (4<sup>e</sup>), le Centre Social Saint Just et les Dragons de Saint-Georges (5<sup>e</sup>).

Ces événements organisés par des associations ancrées dans le territoire ont pour objectif de renforcer les liens sociaux et culturels de proximité en permettant de mobiliser les habitants autour d'un projet commun. L'objectif à travers ces manifestations est de :

- favoriser le vivre ensemble, la rencontre, la participation et l'implication des habitants ;
- valoriser les territoires ;
- proposer une programmation grand public : animations, cinéma, concerts, bals...

La Ville de Lyon souhaite soutenir ces associations par l'attribution d'une subvention mais également par un soutien en communication et en technique afin d'accroître leur visibilité et augmenter la mixité des publics.

Ainsi, cette année, ces 6 événements festifs auront lieu dans 4 arrondissements lyonnais :

<b>2<sup>e</sup> arrondissement : Le Pardon des Mariniers : 17 et 18 mai 2014</b>
---

L'Association *Les Amis du Lien*, créée le 4 mars 1996 en vue de restaurer, entretenir et gérer le bateau-chapelle « Le Lien », a également pour objet d'organiser des animations culturelles et festives autour de la communauté marinière. Elle propose notamment « le Pardon des Mariniers », une manifestation devenue au fil des années une fête familiale et conviviale pour tout l'arrondissement. Organisée avec l'aide de 40 bénévoles, la manifestation rassemble entre 4 000 et 6 000 personnes par an. En 2014, elle se déroulera sur la darse nautique du quartier de la Confluence.

Cette année, le thème portera sur l'eau et la jeunesse et des perspectives que peuvent offrir les activités sur l'eau.

- Le samedi après-midi sera rythmé par plusieurs animations à la darse nautique de Confluence avec une fanfare, des spectacles de joutes, des

concours de pétanque, des courses de kayak, de l'aviron et des barques seront à disposition. Le samedi soir, un grand bal gratuit clôturera la journée au même endroit.

- Le dimanche, une vingtaine de bateaux de plaisance déambuleront accompagnés de cors de chasse, des trompes et un orgue de barbarie.

Tout le week-end, des animations pour enfants seront prévues : maquillage pour les enfants, spectacle de Guignol et du « babyski ».

Cette fête sera l'occasion de faire connaître les métiers de l'eau en proposant notamment des animations et expositions sur des thèmes relatifs à la batellerie : compétition de joutes lyonnaises, aviron, jeux pour enfants, concours de dessins, maquettes, mini croisières, courses en bachots (petite barque de promenade) « à la mode des mariniers », kayak et démonstrations de matériel.

Comme lors des éditions précédentes les stands seront animés par les différents partenaires de la manifestation : la Société Nationale de Sauvetage en Mer, les pompiers, la gendarmerie, la Compagnie Fluviale de Transport, la Chambre Nationale de la Batellerie Artisanale, la Compagnie Nationale du Rhône et les Voies Navigables de France.

La Ville de Lyon souhaite soutenir cet événement à hauteur de 6 000 €. Cette subvention sera exclusivement affectée à l'organisation des animations culturelles et festives qui auront lieu les 17 et 18 mai 2014. La Ville de Lyon procédera au contrôle de l'affectation de cette subvention par le biais des factures acquittées par l'association pour les postes de dépenses concernés. Une convention ayant pour objet de définir les obligations respectives de la Ville de Lyon et de l'Association Les Amis du Lien est soumise à votre approbation.

<b>2<sup>e</sup> arrondissement : Les Feux de la Saint Jean : 14 au 15 juin 2014</b>
--

*Le Comité d'Intérêt Local Sud Presqu'île-Confluence* propose des manifestations au cœur du quartier de la Confluence afin de créer du lien social entre les habitants de longue date et les arrivants : réunions culturelles, téléthon, vide-grenier, concours de pétanque.

Depuis sa création, l'Association organise notamment le feu traditionnel de la Saint Jean marquant le solstice d'été, situé en bord de Saône, à côté de la place nautique, proposant un repas puis un bal gratuit avec orchestre, qui se déroule cette année du 14 au 15 juin 2014.

Organisée avec l'aide de 40 bénévoles, la manifestation a rassemblé environ 2 500 personnes en 2013.

La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 2 000 €.

**3<sup>e</sup> arrondissement : Montchat en Fête : 13 au 14 juin 2014**

Chaque printemps, depuis 51 ans, les Fêtes de Montchat perpétuent une tradition née à la fin des années 50 lors des célébrations du centenaire de Montchat initiées par l'historien Georges Bazin.

Depuis 2010, l'Association *Montchat en Fête* a développé un nouvel événement adapté à l'évolution de ce quartier et de ses habitants.

L'Association organise, conjointement avec une quinzaine d'associations dont le Comité d'Intérêt Local, Acourvit, la MJC Montchat, la Fédération Compagnonnique, le CIL, du 13 au 14 juin 2014, une grande fête de quartier qui aura lieu sur la place Ronde, place Henri, place du Château et au Parc Chambovet. De multiples événements auront lieu :

- le vendredi soir, une soirée familiale est prévue avec une fanfare, un spectacle de clowns et de magiciens, du cinéma en plein air et des spectacles musicaux ;

- le samedi, des animations se dérouleront place Ronde en partenariat avec les commerçants (structure gonflable, loto des familles...) et comme depuis plusieurs années, des activités pour enfants, des concerts, une montée aux flambeaux, un repas seront prévus et un feu d'artifice viendra clôturer cette édition.

Organisée avec l'aide de 95 bénévoles, la manifestation a rassemblé environ 5 000 personnes en 2013.

La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 11 000 €.

**4<sup>e</sup> arrondissement : Les Talents de la Croix-Rousse : 12 au 24 mai et le 6 septembre 2014**

Le *Comité des Fêtes de la Croix-Rousse* organise la 5<sup>e</sup> édition des Talents de la Croix-Rousse. Comme en 2013, l'objectif est de mettre en avant les divers acteurs culturels, sportifs, économiques et sociaux de la Croix-Rousse.

De nouveau cette année, des panneaux photos présenteront des personnalités connues ou en devenir dans la salle du Conseil de la Mairie du 4<sup>e</sup> arrondissement et des démonstrations et des spectacles auront lieu. Les étudiants de l'école Arts Gônes Vidéo (Mions), réaliseront de nouveau un film d'une quinzaine de minutes et une exposition photos sur les différentes personnalités Croix-Roussiennes à la maison des associations.

L'exposition sera reprise le 6 septembre dans le cadre du forum des associations des 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements.

Depuis 2010, cet événement a permis de réaliser 60 portraits au total avec ceux de cette année (Diane Kurys (réalisatrice), Guy Walter

(directeur des Subsistances), Anne-Marie Baezner (directrice Lyon -Eurexpo), Jacques de Chilly (directeur de l'Aderly), Jean Lacornerie (directeur du théâtre de la Croix-Rousse)... mais aussi des photos grands formats de la Croix-Rousse.

Cet événement a pour but de créer un lien social et intergénérationnel, un moment festif et convivial dans le quartier de la Croix-Rousse.

Organisée avec l'aide de 15 bénévoles, la manifestation a rassemblé 3 000 personnes en 2012.

La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 1 500 €.

### **5<sup>e</sup> arrondissement : Just'en Fête : 24 mai 2014**

Pour la 4<sup>e</sup> édition, *le Centre Social Saint Just* organise « Just'en Fête » avec différents acteurs : le centre social, l'Amicale des locataires du Bastion, l'Association des commerçants et le Conseil de quartier. La 1<sup>re</sup> édition a été organisée par la MJC et le Centre Social Saint Just.

L'événement aura lieu place de l'Abbé Larue et parc Jean Choux, le samedi 24 mai 2014, et se déroulera comme suit :

- le matin, place Jean Choux les artistes et les commerçants (métiers d'art) de Saint-Just proposeront aux habitants des initiations et la découverte de leur savoir-faire par une exposition et des démonstrations ;

- le midi, un repas partagé sera organisé par les habitants dans le parc Jean Choux et des animations et jeux pour enfants auront lieu place de l'Abbé Larue ;

- l'après-midi une animation musicale et dansante sera prévue en fin de journée parc Jean Choux et clôturera la journée.

### **5<sup>e</sup> arrondissement : Les Dragons de Saint Georges : 29 mars 2014**

Créée en 1992 à l'initiative d'habitants du quartier Saint-Georges, l'Association « Les Dragons de Saint-Georges » a pour objectif de favoriser les liens entre les habitants par l'organisation d'animations à caractère artistique et festif, s'adressant à tous les publics.

Pour cette 22<sup>e</sup> édition du carnaval, tous les acteurs associatifs du 5<sup>e</sup> arrondissement sont concernés et participent : les centres sociaux et MJC du Vieux Lyon, de Saint-Just, du Point du Jour, de Ménival et de Champvert. Le défilé sera ainsi l'occasion de rassembler le « bas » et le « haut » de l'arrondissement, les habitants des quartiers Point du Jour, Jeunet, Janin et Saint-Just sont invités à rejoindre le carnaval de Saint-Georges.

Le carnaval de Saint-Georges se déroulera le 29 mars 2014 de 10 h 00 à minuit. L'après-midi, un premier défilé déambulera de Saint-Just à

Saint-Georges et un deuxième, de Saint-Georges, Saint-Jean (parvis de la cathédrale) à Saint-Paul. Un goûter-apéritif musical et artistique sera organisé. Les trois places (Benoit Crépu, Bertras et Valensio) accueilleront les participants durant cette journée.

A partir de 19h00, est prévu un dîner-spectacle, le traditionnel « brûlage » de *Monsieur Carnaval*, un feu d'artifice sur la passerelle Saint-Georges et un bal populaire clôturera l'événement.

L'événement est organisé par une cinquantaine de bénévoles et rassemble chaque année 2 000 à 3 000 personnes, dont 1 500 pour le seul défilé.

Les habitants du quartier Saint-Georges participent activement à la préparation du Carnaval en amont puisque des ateliers créatifs pour confectionner les déguisements et un concours d'affiche ont été mis en place dès le mois de janvier.

La Ville de Lyon souhaite soutenir l'événement à hauteur de 5 000 €.

En raison de l'intérêt que présentent les activités des associations suscitées, je propose d'allouer un montant global de subventions de 27 500 euros. »

Vu lesdites conventions ;

Vu les avis émis par les Conseils des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

### DELIBERE

1- Les subventions suivantes, pour un montant global de 27500 euros, sont allouées aux associations ci-dessous :

Associations	Montant subvention en €
Les Amis du Lien - <i>le Pardon des Mariniers</i>	6 000
Comité d'Intérêt Local Sud Presqu'île - Confluence - <i>Feux de la Saint Jean</i>	2 000
Montchat en Fête - <i>Montchat en Fête</i>	11 000
Le Comité des Fêtes Croix-Rousse - <i>les Talents de la Croix-Rousse</i>	1 500
Le Centre Social Saint Just - <i>Just'en Fête</i>	2 000
Les Dragons de Saint Georges - <i>Les Dragons de Saint-Georges</i>	5 000

2- Les modèles type de conventions susvisés sont approuvés.

3- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association Les Amis du Lien est approuvée.

4- M. le Maire est autorisé à signer lesdits documents.

5- La dépense correspondante, soit 27 500 euros, sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2014, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, nature 6574, fonction 024, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN